

CHARTRE DU DIALOGUE CITOYEN DE SAINT-SÉBASTIEN- SUR-LOIRE



PRINCIPES FONDATEURS

Pour construire l'avenir durable de Saint-Sébastien-sur-Loire, développer des politiques publiques et des services adaptés aux besoins des citoyens, répondre aux préoccupations et aux aspirations de tous les habitants, accroître la solidarité entre les hommes et les femmes de notre territoire, assurer le bien-être et le bien-vivre ensemble, la Ville affiche comme priorité d'enrichir une citoyenneté active.

Depuis 15 ans, la Ville a été animée par une volonté politique forte de concertation auprès de tous et de participation du plus grand nombre en instituant de nombreux outils, projets et actions. Aujourd'hui, on constate un essoufflement qui nécessite de repenser cette concertation, afin de mettre les Sébastienais au cœur des choix guidés par l'intérêt général et des réalisations déterminées en commun.

La pratique de la démocratie participative et du dialogue citoyen a pour finalité de construire ensemble pour l'intérêt général, dans le respect de chacun et dans la transparence, le dessein de Saint Sébastien sur Loire pour les prochaines années, en renforçant le pouvoir d'agir de tous les habitants.

Le citoyen est un acteur producteur d'idées et de solidarité. Saint Sébastien sur Loire reconnaît pleinement à chaque citoyen une expertise fondée sur son usage des services et des équipements, sa capacité à dialoguer, à proposer pour le bien de tous. La force du dialogue citoyen repose sur la confiance partagée de valoriser l'intelligence collective afin de mettre en oeuvre des projets et des actions pour le territoire.

Ainsi, les différentes expertises (politique, technique et d'usage) se complètent pour construire ensemble les projets locaux de la Ville en permettant de rendre plus efficaces et mieux partagées les décisions prises par les élus du Conseil Municipal.

Cette présente Charte a pour but de réaffirmer et de conforter l'ensemble de cette démarche en amplifiant les lieux, les instances et les moments où chaque citoyen peut s'exprimer sur les différentes étapes des politiques publiques et des projets municipaux mais également s'organiser pour entreprendre des projets et des actions en faveur de la vie quotidienne des Sébastienais.

OBJECTIFS

La démocratie participative et le dialogue citoyen participent à la construction du « vivre ensemble ». Ils s'expriment lors de la mise en oeuvre d'un programme municipal, de projets structurants pour la ville, de toutes thématiques de débats et d'actions de proximité décidées et organisées en commun. Penser et faire « avec les citoyens », dans le respect du rôle de chacun permet de dynamiser la vie dans la ville mais également la vie dans les quartiers.

Les instances participatives et les outils de dialogue citoyen contribuent à rendre plus pertinent et plus efficace l'ensemble des services à la population et donc la qualité de vie des Sébastienais. Cette volonté d'associer pleinement les habitants s'inscrit au travers de lieux et de temps partagés qui sont complémentaires de l'action de l'institution municipale.

PARTICIPATION

Les instances participatives et les outils de dialogue citoyen s'adressent à tous les Sébastienais. Pour renforcer la participation du plus grand nombre, une attention particulière sera portée à l'attractivité des projets débattus et des actions menées conjointement, ainsi qu'à l'organisation concrète des divers dispositifs de concertation.

La Ville entend articuler le développement d'une culture de la participation de tous (élus, citoyens, services municipaux, associations) en clarifiant systématiquement la nature de la démarche proposée, l'objet des questions soumises au débat, les objectifs ainsi que les marges de manoeuvre de chaque concertation, tout comme le cadre des actions de proximité conduites en association avec les habitants.

EVALUATION

La Ville s'engage à garantir aux participants une réponse argumentée à leurs avis, préconisations et à apporter son concours à l'organisation des projets, manifestations et actions de proximité, en lien avec les services administratifs.

La Ville procédera à une évaluation systématique des dispositifs de participation et dressera un bilan annuel de la démocratie participative et du dialogue citoyen en Conseil Municipal.

OUTILS PARTICIPATIFS

La Ville propose plusieurs démarches et outils de participation et de concertation adaptés aux différents publics sébastienais. Plusieurs critères de réussite doivent être pris en compte :

- La transparence doit être le maître mot de la participation citoyenne
- La montée en compétences des citoyens doit être encouragée : temps de formation, apports de connaissances (conférences ou réseaux), partage d'information...
- L'avancée des actions de participation doit être consultable (Internet) par l'ensemble des citoyens
- La présence d'un tiers-garant (cabinet, experts, etc.) peut apparaître indispensable pour une participation efficiente
- Stipuler le principe de l'intérêt général au détriment des intérêts particuliers
- Accepter les désaccords individuels ou collectifs, les oppositions ou les contradictions qui sont moteurs de la participation et de la confiance
- Admettre que la décision finale ne satisfasse pas tous les interlocuteurs
- Permettre un retour public (Conseil Municipal, réunions de restitution, etc.) suite aux différentes offres de participation

> Les instances participatives thématiques, catégorielles ou généralistes :

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Local, la Commission Communale d'Accessibilité, le Conseil des Sages, le Conseil Handi-Citoyens, le Conseil Municipal Enfants, construisent l'offre de participation à Saint-Sébastien-sur-Loire.

Ces instances participatives rassemblent des citoyens au sein de structures permanentes qui souhaitent s'exprimer et agir au profit de l'intérêt général sur le territoire. Ces membres s'engagent, s'informent, réfléchissent, émettent des propositions, expriment des avis, montent des projets, organisent des actions au service de tous les habitants. Ces instances participatives constituent des espaces d'échange, de construction et de production de « plus-values collectives » pour tous.

> Les Conseils Citoyens de Quartiers

A Saint-Sébastien-sur-Loire, de 2004 à 2012, les Conseils des Quartiers avaient pour objet :

- de donner un avis, faire des propositions, élaborer des projets relatifs à la vie quotidienne des quartiers, mais aussi solliciter les élus et être consultés par eux.
- d'encourager l'expression des habitants des quartiers, développer les liens sociaux et le partenariat, mais également faciliter la communication, favoriser la mobilisation et transmettre les informations.

Les Conseils Citoyens de Quartiers seront réactivés au cours de l'année 2019.

Tout projet municipal concernant la vie du quartier ou celle de la commune pourra y être exposé et expliqué par la Municipalité et faire l'objet de débats, d'avis et de propositions de la part des participants aux Conseils Citoyens de Quartiers. Ces lieux d'échanges pourront également devenir des lieux d'actions, en complément des missions de la ville comme de celles des structures associatives.

L'action des deux Conseils Citoyens de Quartiers pourra aussi se concrétiser par la mise en place de « Groupes projets » en leurs seins afin de travailler sur des sujets particuliers. En fonction des thématiques abordées, il pourra être fait appel à des personnes extérieures aux deux Conseils Citoyens de Quartiers.

> Outils numériques

Internet offre des possibilités évidentes de développement de la participation citoyenne. Ces nouvelles technologies sont des outils complémentaires aux débats et à la concertation même si elles ne remplacent pas la qualité du dialogue en face à face.

- mise en valeur des projets et actions développés par les instances participatives mais également des échanges avec les citoyens : suggestions, souhaits, besoins... sur le site Internet de la Ville.
- mise en oeuvre d'une application « M Saint Seb » offrant des informations et des facilités aux habitants mais également permettant des remontées d'idées et des sondages express.
- création de toute démarche et application produisant du dialogue citoyen, des échanges sur les projets de la ville et des quartiers, des occasions d'actions de proximité générées par les habitants.

CONCLUSION

La présente Charte a pour ambition de définir le contexte et le cadre de la participation des citoyens Sébastienais. Sa mise en oeuvre sera évaluée régulièrement afin de valider la pertinence de ces principes et de ces déclinaisons opérationnelles.